

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève RABOUL, Maire et a pris les délibérations suivantes :

**PRESENTS** : Mr PUGINIER Sébastien – M. ROBERT Georges – Mme LE GOUALEC Caroline – Mme ARNAL Corinne - M. BARTHELEMY Pierre – Mme FABRE Evelyne – Mr GARRON Bertrand – Mme GARNIER Catherine - Mme COURSET Patricia – Mme TRICOIRE Mylène - Mme BATE Paula – M. BOYER Frédéric.

**ABSENTS** : Mr PUPATO Cyrille (Excusé).

**Secrétaire de séance** : Mme COURSET Patricia.

Délibération n°2022/22	Décision Modificative n°2 -Budget M.57 - 2022.	Approuvée
Délibération n°2022/23	Opération de requalification et valorisation du centre ancien de la commune de Caux et Sauzens : - Tranche 1 : Les ruelles - Tranche 2 : Les rues - Tranche 3 : Le Boulevard.	Approuvée
Délibération n°2022/24	Convention d'adhésion au service de Médecine Professionnelle et Préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude (CDG 11) – Actualisation.	Approuvée
Délibération n°2022/25	Modification du tableau des effectifs.	Approuvée
Délibération n°2022/26	Parking Avenue Joseph Rives – Régularisation acte cession G.F.A. des Costes/Commune de CAUX ET SAUZENS.	Approuvée
Délibération n°2022/27	Désignation d'un correspondant Incendie et Secours.	Approuvée
Délibération n°2022/28	Mise à jour adresses 2020/2022 – La Poste	Approuvée
Délibération	Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal 2022 (FPIC)	Sera examinée à une séance ultérieure : Attendre l'attribution définitive des 26 069 € de l'Agglo

**Affiché le 29 Septembre 2022**